**47ème Session de l’EPU**

**Intervention sur l’EPU du Cosat Rica**

**11 novembre 2024**

Monsieur le Président,

L'Albanie souhaite la bienvenue à la délégation du Costa Rica et la remercie d'avoir présenté son quatrième rapport national.

L’Albanie reconnaît les efforts déployés par le Costa Rica pour améliorer son cadre national de promotion des droits de l’homme, même s’il reste encore des mesures supplémentaires à entreprendre, notamment sur l’égalité du genre, la violence domestique et ou encore sur les peuples autochtones et les droits des migrants.

Nous notons l’engagement du Costa Rica pour renforcer les mesures de prévention contre la violence fondée sur le genre, et encourageons le pays à intensifier ses efforts dans la lutte contre la violence à l’égard des femmes, particulièrement dans les zones rurales.

Nous souhaitons faire les recommandations suivantes :

1. Mettre en œuvre une stratégie pour garantir que tous les enfants nés sur son territoire soient immédiatement enregistrés et reçoivent des documents d’identité ;
2. Ratifier la Convention de l'OIT n°190;
3. Prendre des mesures supplémentaires pour une plus grande représentation des femmes dans la vie économique et politiques du pays.

Je vous remercie.